

MAIRIE
DE
LE CHAY

DÉLIBÉRATION
séance du 09 septembre 2021

Nombre de Conseillers :
en exercice :14
présents :13
votants :13
pouvoirs :00

Date de convocation :
02 septembre 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni le **jeudi 09 septembre 2021 à 20 h 30** en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Thierry SAINTLOS, Maire de Le Chay.

Présents : M SAINTLOS Thierry, Maire, M. MALISSEN Jean-Claude, M. REMBERT Cyril, Adjoint, M. BERTHELOT Patrick, Mme CORBINEAU Véronique, Mme ENARD Christine, Mme FAURE Frédérique, Mme GAUTIER Violette, M. GAUVRIT Christian, M. GIRAUD Laurent, Mme GUÉRIN Nathalie, Mme HOLLFOTH Sandrine et M. LANSADE Christophe

Absent excusé : M. SCOTTO René

Secrétaire de séance : M. LANSADE Christophe

Délibération n° **D21_06_04**

Objet :

**TRAVAUX D'EXTENSION DE
LA MAIRIE**

Approbation d'avenants
d'ajustement au marché de
travaux

Lot n°6 "Menuiseries
extérieures"

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'issue de la consultation relatif aux travaux d'extension et de rénovation de la mairie et à l'aménagement des abords, le Conseil Municipal, par délibérations du 31 janvier 2019, 14 mars 2019, 23 juillet 2020, 10 septembre 2020, 26 novembre 2020, 17 décembre 2020 et 04 mars 2021 a approuvé le montant des marchés de travaux et de plusieurs avenants, pour arriver au montant de 386 196,48 € ht (tous lots confondus), selon le tableau ci-dessous :

Lots	Désignation	titulaire	Montant ht
1	Terrassement - VRD	STPA - Cozes (17120)	62 177,49 €
2	Gros œuvre	THOMAS Fabrice - St André de Lidon (17260)	86 718,33 €
3	Enduit	RAVALEMENTS DE SAINTONGE - Pons (17800)	7 735,00 €
4	Charpente bois	VIVANBOIS - Jazennes (17260)	23 458,11 €
5	Couverture zinguerie	Entreprise GENEAU Pierrick - St Seurin de Palenne (17800)	13 489,09 €
6	Menuiserie extérieure	SIFAP – SARL BARRAU PES	21 405,50 €
7	Serrurerie	SARL CIPP - Gémozac (17260)	17 978,00 €
8	Menuiserie intérieure	VIVANBOIS - Jazennes (17260)	15 081,74 €
9	Sous plafond	DB - D BERTHOUT - St Germain du Seudre (17240)	12 753,98 €
10	Plâtrerie	Entreprise GOURAUD - Jonzac (17500)	17 193,54 €
11	Carrelage	Entreprise NEAU & BELLUTEAU - Grézac (17120)	22 023,03 €
12	Electricité	Entreprise JACQUET Philippe - Ozillac (17500)	20 368,00 €
13	Plomberie chauffage	DUPRE - Saintes (17100)	23 121,21 €
14	Peinture	Ravalement de Saintonge - Mornac S/Seudre (17113)	26 193,46 €
15	ascenseur	ERMES - Vitré (35504)	16 500,00 €
TOTAL			386 196,48 €

Face aux aléas de chantier et à son avancement, la passation d'avenants aux marchés de travaux s'avère aujourd'hui nécessaire pour prendre en compte des modifications, adaptations ou compléments des prestations décrites ci-après :

- Lot 6 : travaux en plus-value pour la fourniture et la pose de cylindres permettant d'ouvrir plusieurs portes. Moins-value pour la non fourniture de butées de porte en inox et d'un film semi-opaque avec motif sérigraphié ; lesdites plus-values et moins-values pour la somme globale de - 268,37 € ht,

Le montant initial du marché s'en trouve modifié. Il s'établit désormais à 21 137,13 € ht pour le lot n°6 et à 385 928,11 € ht pour l'ensemble des lots.

M. le Maire invite l'Assemblée Municipale à se prononcer sur ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur l'exposé de M. le Maire,

Vu les crédits inscrits au Budget Primitif 2021,

Vu les dispositions du Code de la Commande Publique,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE :

- **d'approuver** la réalisation des travaux modificatifs, tels que décrits ci-dessus,
- **d'approuver** le montant global des avenants en moins-values et plus-values concernant le lot n°6, pour la somme globale de - 268,37 € ht,
- **d'accepter** le nouveau montant du marché de travaux, qui s'établit désormais à 385 928,11 €
- **d'autoriser** M. le Maire à signer les avenants concernés, ainsi que tout document administratif et comptable s'y rapportant.

Vote du Conseil Municipal :

pour : 13
contre : 00
abstention : 00

Certifié exécutoire :

Reçu en S/Préfecture
de Saintes, le
Affiché en Mairie de Le Chay,
le 10/09/2021

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Thierry SAINTLOS

